

COMPTE - RENDU
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 20 JANVIER 2022

Présents : Isabelle SURGENT, Elisabeth MOREAU, Simon SURGENT, Micheline BEDIOU, Mélanie BEDIOU, Clémence LOUIS, Renée OUZET, Fabrice AUSSIETTE.

Absent excusé : Jérôme PACHECO donne pouvoir à Elisabeth MOREAU

Secrétaire de séance : Elisabeth MOREAU.

La séance est ouverte à 19 heures 15, sous la présidence de Madame Isabelle SURGENT.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 MARS 2021

2022-01-001CCAS > Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a délibéré afin que le Président du CCAS puisse accepter, à titre conservatoire, des dons et legs et de former, avant autorisation, des demandes en délivrance.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le CCAS approuve l'acceptation des dons, en chèque ou en espèces par le Président du CCAS, pour le budget du CCAS.

Questions diverses > Informations sur les prix des décorations de Noël qui sont envisagées pour l'année 2022.
> Informations sur les prix des jeux pour enfants.
> Interrogation sur la mise en place d'un range-vélos

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.